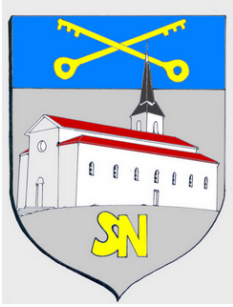


BULLETIN MUNICIPAL N°58



Le mot du Maire

Voici déjà le moment de faire le bilan de l'année écoulée. Comme je vous l'avais expliqué en juin concernant l'organisation du temps scolaire, les parents ont été consultés dès la rentrée et à la majorité il ressort qu'ils sont pour le retour de la semaine à 4 jours, les parents d'élèves de Chasselay aussi. Chaque commune a délibéré favorablement, nous déposerons un dossier de demande de modification du temps scolaire applicable à la rentrée 2018 sous réserve de l'acceptation de l'académie.

Nous avons fait le suivi des routes communales et avons déposé un dossier de demande de subvention pour les grosses réparations de voirie auprès du territoire qui seront réparties sur trois ans pour un montant de 65.000 € HT subventionnés à 32,5% pour maintenir notre réseau routier. L'installation des feux tricolores a été retardée et se fera courant février.

Les fresques de l'église se dégradent et nous avons eu l'idée de les faire restaurer. Pour ce faire, nous avons fait intervenir le service de la culture et du patrimoine du département. Cette église d'inspiration néo-classique date de 1842, Mme Daburon, chargée de mission Patrimoine de proximité, nous indique que c'est une chance que ces décors aient été conservés depuis leur création. Nous sommes invités à faire établir un diagnostic par un architecte spécialisé et de demander des devis auprès de restaurateurs spécialisés aussi. Une fois tout ceci réalisé avec devis à l'appui, nous pourrions décider si nous pouvons entreprendre quelque chose ou pas. Cette église a demandé tellement d'efforts financiers et physiques de la part des habitants tel que l'on peut le lire dans les cahiers de délibération de l'époque qu'il serait quand même dommage que ce patrimoine soit laissé à l'abandon.

A plus on veut simplifier moins c'est simple, la dématérialisation est censée simplifier, c'est l'inverse qui se produit, il n'y a qu'à voir ce qui se passe pour les cartes grises, les cartes d'identité, les passeports. Pour les collectivités, la suppression de personnel dans les trésoreries entraîne des retards de paiement (eh oui huit personnes ne peuvent pas être remplacées par une seule même avec la dématérialisation).

J'ai été particulièrement bouleversé par la disparition de Raphaël Corvey-Biron. Raph était deux à trois fois par semaine à la maison, il allait voir les vaches à la stabulation, venait boire un petit café, toujours gentil et souriant, il va nous manquer.

« Chérissez ceux qui sont présents dans votre vie, car l'on ne sait jamais à quel moment ils ne seront plus là »

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous au 20 janvier pour fêter la nouvelle année tous ensemble.

Alain ROUSSET

Les délibérations du semestre :

Séance du 29 août :

Délibération augmentation du prix des repas de la cantine scolaire

Séance du 23 Octobre :

Délibération pour le choix des rythmes scolaires pour la possibilité du retour à la semaine de 4 jours

Délibération devis des pneus du tracteur communal

Délibération de transposition de l'ancien régime indemnitaire au nouveau régime indemnitaire

Séance du 20 Novembre :

Délibération portant sur la demande d'indemnités du percepteur

Délibération choix de l'entreprise pour les feux tricolores

Compte rendu du conseil d'école du 07 novembre

Sujets arrivés cette semaine et proposés à la délibération du conseil qui a accepté de les traiter

Repas des anciens

Demande de subvention FNACA

Proposition d'isolation du préau

Délibération relative à la transformation des compétences eau et assainissement collectif et non collectif en compétence facultative de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Séance du 18 Décembre :

Délibération portant sur le choix de l'entreprise qui effectuera les travaux d'isolation du préau

Délibération sollicitant une subvention pour les travaux du préau

Délibération modificative n°2 pour régularisation chapitre 014

Proposition d'un diagnostic sanitaire global de l'église auprès d'un architecte spécialisé avec demande de chiffrage pour une mission complète

Pose d'un panneau direction St Etienne de St Geoires au pied du ravier

Préparation des vœux

Les Travaux

Accessibilité du cimetière : descente de l'entrée - Romain **Garcia 780 € TTC**

Accessibilité église : changement bloc porte en 90 droite poussante

salle de réunion : changement de sens d'ouverture

mairie : seuil d'entrée

Travaux église, salle de réunion, mairie effectués par **Euro Charpente Oliveira : 3954 € TTC**

Renforcement des voies communales : entreprise **VICAT 19.116 € 60 TTC**

Entretien de voirie 2017 : chemin N°7 la suiffière – chemin N°15 Franchise- chemin N°1 la Brunerie

Travaux effectués par l'entreprise **CHAMBARD : 18.043 € 94 TTC**

Enrobés à froid : **Chambard : 386 € 80 TTC**

Fleurissement : **F et végétal Françoise Soullier** : 868 €35 TTC
Sel de déneigement et gravier : **Entreprise BONIN** : 2.492 € 67

Rythmes scolaires

La consultation auprès des parents a permis de constater qu'ils sont 42 parents (majorité) à vouloir un retour à la semaine de 4 jours, 7 parents de maternelle voulaient garder la semaine à 5 jours principalement pour des raisons de garde du mercredi. Cependant concernant la semaine de 5 jours, il ressort que les contraintes liées au ramassage scolaire au sein du regroupement ne permettent pas aux maternelles un temps de sieste suffisant et reposant ce qui impliquent des fins de semaine agitées car la fatigue s'accumule. Avec des journées courtes, un temps d'atelier est perdu après le temps de sieste, seuls les élèves de grande section bénéficient d'un temps de travail pertinent et efficace durant l'après-midi.

Une fatigue générale des élèves est constatée, ils se lèvent de très bonne heure cinq jours dans la semaine, certains devant aller en garderie car le ramassage est effectué à partir de 8 heures. L'amplitude horaire des journées est très importante pour certains qui doivent aller à la garderie du matin et celle du soir et qui passent leur journée entière en collectivité. Les après-midis ayant été raccourcis, les temps d'apprentissage sont limités et sont à mener face à des élèves fatigués, il est noté une baisse significative de l'attention dès le jeudi dans les classes.

Les temps de TPAS sont trop courts et la localisation du RPI trop éloignée des pôles culturels pour permettre la venue d'intervenants sans compter le coût des interventions. Les Atsems dont la fonction initiale n'est pas de faire de l'animation s'investissent fortement dans les activités qui seront menées avec les enfants. Il est difficile pour nos petits villages de mener des activités telles que l'escalade ou autre, 45 mn ne permettent pas de se déplacer vers une activité culturelle ou sportive.

Le retour à la semaine de 4 jours paraît la solution la plus raisonnable pour le développement des enfants, en effet les enfants pourront se reposer le mercredi matin et participer à des activités sportives le mercredi après-midi, et leur semaine de cours sera plus profitable dans l'acquisition des essentiels. C'est pourquoi les conseils municipaux de Serre Nerpol et de Chasselay ont délibéré pour revenir à la semaine de 4 jours. Le dossier de demande de modification du temps scolaire est en cours d'élaboration et sera déposé à l'inspection académique au plus tôt pour être applicable à la prochaine rentrée.

SAGA DU THD SUR LA COMMUNE : SUITE MAIS PAS FIN

Orange avait programmé l'installation du Très Haut Débit sur la commune pour septembre 2017. Pour cela de gros travaux ont été réalisés ; installation d'une armoire dans le village et saignée sur la route pour l'alimentation électrique.

Cette armoire devait recevoir et envoyer les flux par ondes hertziennes vers le relais de Serre Nerpol, lequel les transmettait au relais de Vatilieu.

Tout baignait dans...l'air sauf que...en juin, Orange découvre l'existence d'une pétition à Vatilieu ou une majorité d'habitants s'oppose à l'installation d'une antenne Faisceau Hertzien sur le pylône de TDF situé sur leur commune, car ils souhaitent déplacer ou supprimer ce pylône par crainte de la technologie hertzienne.

Face à cette situation, Orange a décidé de lancer une étude pour réaliser une alternative à la pose de ce relais. Durée de cette étude : 6 mois.

Donc ne perdons pas espoir.

De toute façon le câble sera là en ...2022.

Michel BOUTRY

Information Orange du 08 décembre 2017

Nos études d'implantation et de transmission sont quasiment achevées et nous disposons d'une nouvelle architecture de faisceaux hertziens nous permettant de desservir votre commune.

Il nous reste encore à conventionner sur une partie des pylônes nécessaires et à obtenir les autorisations adéquates. En l'état du dossier, nous ambitionnons de finaliser les travaux pour le 2^{ème} semestre 2018.

SAINT MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

La nouvelle intercommunalité « Saint Marcellin Vercors Isère communauté » est présidée par Frédéric De Azevedo (maire de St André en Royans).



Il est entouré des 15 vice-présidents suivants :

Nicole Di Maria	Maire de Cras	<i>Cohésion sociale, prévention et politique de la ville</i>
André Roux	Maire de Chatte	<i>Développement économique et agriculture</i>
Geneviève Moreau-Glénat	Maire de Choranche	Ressources humaines et partenariats publics
Jean-Michel Revol	Maire de Saint Marcellin	Culture, projet de territoire et développement durable
Dominique Uni	Ajointe de St Vérand	Enfance et jeunesse
Jean-Marc Vernet	Conseiller municipal à Vinay	Collecte et valorisation des ordures ménagères
Marie-Chantal Jolland	Maire de Saint Antoine l'Abbaye	Tourisme et patrimoine
Yvan Créach	Maire de Saint Romans	Services techniques
Isabelle Dupraz-Forey	Maire de Vatilieu	Aménagement du territoire et à la planification
Vincent Lavergne	Maire de Montagne	Environnement et énergie
Amandine Vassieux	Adjointe à Pont-en-Royans	Economie numérique et politiques contractuelles
Jean Cartier	Maire de Beaulieu	Eau et assainissement
Michel Gentit	Maire de Saint Sauveur	Sport, loisirs et citoyenneté
Jean-Pierre Faure	Maire de St Quentin sur Isère	Insertion, emploi et économie sociale et solidaire
Sylvain Belle	Conseiller municipal à St Hilaire	Finances



Assemblée générale de la FNACA



Alain Rousset a accueilli l'assemblée générale de la FNACA le 22 septembre dernier en compagnie de son adjoint Michel Boutry avec ses mots : " C'est toujours avec un sentiment de reconnaissance et d'admiration que je m'adresse à vous, anciens combattants qui avez donné votre jeunesse et risqué votre vie pour la France. Je suis d'une génération qui est née trop tard pour avoir eu à porter l'uniforme sous le feu de l'ennemi et c'est pour cela que j'éprouve pour vous beaucoup de respect. Je n'ai pas éprouvé ce que vous avez subi ni durant cette guerre ni depuis à vous souvenir de vos camarades tombés au combat. Je voulais donc vous dire ma sincère sympathie pour ce que vous avez vécu. Le devoir de mémoire est impératif et je suis ravi d'être aujourd'hui à vos côtés pour votre assemblée générale annuelle. "

Cette assemblée générale, après la minute de silence dédiée aux amis décédés cette année, retraça les festivités de l'année, les opérations budgétaires. Il a été suggéré de remplacer le vieux drapeau du comité. Une aide a été demandée aux maires des collectivités présentes.



La médaille de la Fnaca a été remise au maire pour la commune



Commémoration du 11 Novembre.



MORTS Pour la FRANCE 1914-1918

BLAIN Paul	SERRIERE Paul	MARION Michel
GIROUD Joseph	GUILLERMOND Constant	DETROYAT Achille
MATRAIRE Joseph	TANCHON Louis	GERBERT Auguste
CARRU Emile	MENTAZ-BERTHON Victor	CHAVAT Albert
CAILLAT Alfred	GELAS Louis	GELAS Camille
DETROYAT Régis	CHEVALLIER Auguste	BESSON Lucien

Morts pour la France 1939 - 1945

GERBERT Charles
BONNETON Louis
CARTIER Marcel
GIROUD Roger



RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE

Le club de la Joyeuse Rencontre fêtant cette année ses 40 ans d'existence, il nous a paru sympathique d'organiser un goûter avec la jeune génération, nous avons convié les enfants des écoles de Serre Nerpel à y participer avec leurs enseignantes afin que les rires et espiègleries des petits soient une fontaine de jeunesse pour leurs aînés. Les enfants ont adoré cette rencontre, toute en tendresse, en affection et en délicatesse aussi. Des attentions ont été réalisées par les enfants qui avaient prévu des dessins, des chants et une danse.

Alain Rousset a rappelé que Le club la Joyeuse Rencontre a été fondé par Jean-Baptiste Véhier, Paul David, Paul Blain, Amédée Roux Bernard, Fernand Guillermond, Marie-Thérèse Besséat et Lucie Véhier qui sont aujourd'hui tous disparus, que cette association a pour but d'animer la retraite par le biais de joyeuses parties de carte ou de boules, des thés dansants, des rencontres avec d'autres clubs et à une certaine époque quelques voyages découverte. Andrée Détrouyat en est présidente depuis 1995 et a continué avec beaucoup de dévouement à assurer la vie et l'animation de ce club qui permet aux anciens de passer de bons moments ensemble.

« L'ensemble du conseil municipal ne pouvait pas être présent, car travail oblige, mais ils sont de tout cœur avec vous, nous partagerons donc sans eux un bon goûter, de la clairette ou du champomy pour les petits et nous trinquerons à la santé de ceux qui sont absents. »

Retour en Images :

Tout le monde est prêt pour l'anniversaire du Club, on commence par une chanson



Accueil du Maire et du 1^{er} adjoint



Discours



Après les chants, la danse



Les adhérents du club La Joyeuse Rencontre, bien installés pour découvrir les surprises des enfants



Mandarines, boules de chocolat, papillotes, clairette et champomy, bûches et bien sûr le gâteau d'anniversaire...



Dédée a même soufflé les bougies

Et maintenant la remise des cartes, dessins et poèmes réalisés par les enfants



Et voilà il est déjà l'heure de se dire au revoir pour prendre le car. Mais c'est décidé, nous referons quelque chose ensemble très prochainement, c'était trop bien ...

Les Démarches en ligne

Elections

Vous venez d'emménager ou vous changez de domicile sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales en mairie au plus tard à la permanence qui sera tenue le samedi 30 décembre de 10 h 00 à 12 h 00.

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone à vos nom et adresse et datant de moins de trois mois)

PACS

Depuis le 01 novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier d'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016.

Dématérialisation

Dorénavant pour effectuer les démarches d'immatriculation des véhicules, vous devrez utiliser le site internet :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

et pour les permis de conduire :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

L'envoi postal ou la présentation au guichet ne sont plus possibles. Seuls les dossiers transmis par voie dématérialisée seront instruits par les services de la préfecture.

Carte d'identité – Passeports

Vous pouvez effectuer une pré-demande de carte d'identité sécurisée ou de passeport en ligne sur le site :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou <https://passeport.ants.gouv.fr>

Suite à cette demande, les usagers doivent impérativement imprimer "le formulaire" et se rendre en mairie équipée de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture). En effectuant une pré-demande en ligne, la durée du rendez-vous de finalisation est divisée par deux.

Dispositif COMEDEC : ce dispositif est opérationnel dans la commune de Voiron, cela signifie que toute personne née à Voiron n'a pas à fournir de copie intégrale d'acte de naissance dans le cadre de sa demande de passeport biométrique ou carte nationale d'identité.

Voisins vigilants

Depuis la mise en place de ce dispositif peu de personnes se sont inscrites sur le site. Pour rappel, ce dispositif ne sert pas uniquement à la sécurité mais aussi à l'information. **Pour cela, votre inscription personnelle sur le site avec numéro de portable et adresse mail sert aussi à vous transmettre des informations utiles, cela peut servir de lien pour le co-voiturage, l'entraide etc.**

Tout ceci est 100 % gratuit.

Pour les fêtes de fin d'année, les permanences du secrétariat du mardi et vendredi ne seront pas assurées, à l'exception du **samedi 30 décembre de 10 h à 12 h 00 pour les inscriptions sur la liste électorale des retardataires. En cas d'urgence, s'adresser à monsieur le maire au 06 82 01 39 97.**

1^{er} Pacte civil de solidarité à Serre Nerpol

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^è siècle transfère aux communes la compétence « PACS ». En conséquence, à compter du 1^{er} novembre 2017, la gestion des Pacs sera assurée par les officiers d'état civil aux lieux et place des greffes des tribunaux d'instance.

Notre secrétaire a donc suivi une formation spécifique pour assurer cette nouvelle compétence.

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent pour organiser leur vie commune. Il s'agit donc d'un engagement privé subordonné à l'existence d'un contrat passé par acte sous seing privé ou par acte authentique dressé par un notaire. Les partenaires s'engagent à une aide matérielle réciproque (contribution aux charges du ménage, dépenses de loyer, de nourriture, de santé et à une assistance réciproque (en cas de maladie ou de chômage). Les futurs partenaires ne doivent pas être mariés ni pacsés, n'avoir aucun lien de parenté.

Pièces nécessaires à la constitution du dossier :

Une convention de Pacs (rédigée par les partenaires ou ils peuvent utiliser la convention type)

L'acte de naissance, une pièce d'identité de chaque partenaire, une déclaration conjointe d'un Pacs avec les attestations sur l'honneur de non –parenté, non alliance, et résidence commune), une pièce complémentaire pour les partenaires faisant l'objet d'un régime de protection juridique ou le partenaire né à l'étranger.

Le Maire, Alain Rousset a décidé qu'il serait sympathique de donner une forme cérémoniale à ces enregistrements si les personnes concernées en sont d'accord, ceci n'est pas obligatoire mais le pacte civil de solidarité étant un engagement entre deux partenaires, cette petite cérémonie n'est pas sans rappeler celle du mariage et donne un aspect solennel à l'engagement pris.

Nous avons donc pu étrenner cette nouvelle compétence dès le vendredi 15 décembre, en présence de Michel Boutry, premier adjoint. Nicolas Durand et Eve Serrière avaient décidé de conclure un Pacs et de le déposer ce jour-là sans savoir qu'ils bénéficieraient de la petite cérémonie... et juste avant la fête des écoles à Chasselay. Nous les avons un peu pris de court comme on dit, mais ils se sont prêtés volontiers au cérémonial en présence de leurs deux enfants. Ils se sont engagés à être partenaires, et ont énuméré les conditions de leur Pacs. Pour clôturer la cérémonie, il leur a été remis le livret du Pacs et un livre d'or.



ETAT CIVIL 2^{ème} semestre 2017

Naissances : Néant

Mariages : Néant



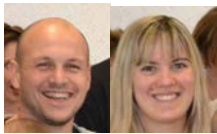
Décès : Hélène Marthe **Durand** épouse **Veyret** le 16 août 2017

Henriette **Paya** épouse **Serrière** le 24 septembre 2017



Raphaël **Corvey-Biron** le 13 Novembre 2017

Roger **Guillermond** le 26 Novembre 2017



Pacs : Durand Nicolas et Serrière Eve, le 15 décembre 2017

Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal, les employés communaux

*Vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2018
Et vous donnent rendez-vous le 20 Janvier 2018 à 11 h 00
A la salle socio-éducative pour la cérémonie des vœux*



Secrétariat de Mairie :

Mardi 9 à 12 h
Vendredi de 14 h 30 à 18 h 00

Tél : 04.76.64.26.56
Email : commune.serre-nerpol@wanadoo.fr
Site internet :
www.serre-nerpol.sud-gresivaudan.org

Permanence de M. le Maire :

Le vendredi sur rendez-vous

Régie Eau et Assainissement

Tél : 04.76.36.90.57
Dépannage : 04.76.36.94.01

Service Enfance Jeunesse Vinay

Tél : 04.76.36.70.62

ADMR : Tél : 04.76.36.78.62

Nuisances sonores :

Jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h 00 à 19 h 30
Samedi : de 9 h à 12 h 00 et de 15 h à 19 h
Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

Déchetterie de Vinay

Tél : 04 .76. 36. 79 29

L'école de Serre Nerpol

Les élèves des deux classes de l'école de Serre-Nerpol (maternelle et cycle 3) ont accueilli Jean-Luc un boulanger itinérant. Il est arrivé un matin avec sa voiture et sa remorque dans laquelle se trouvait un four à pain. Les élèves ont passé la matinée à pétrir, façonner, découvrir l'univers du pain : du grain de blé jusqu'à la farine, de la farine au pain....Ce fut un moment très agréable pour tout le monde.



La semaine du goût s'est poursuivie à l'école par des ateliers de cuisine. Les enfants ont préparé des cakes salés et sucrés en fin de journée durant le temps des TAPS, ils ont également participé à des jeux sur le goût durant lesquels ils ont pu, par exemple, boire des jus de fruits les yeux bandés pour deviner le fruit qui était utilisé.

Les deux classes ont également préparé à l'école de la pâte à tartiner bio:

Les élèves ont dégusté leur pâte à tartiner lors d'un goûter
Le mercredi matin



Le mois d'octobre s'est terminé dans une ambiance festive!
Durant les TAPS, en fin de journée, les élèves de l'école ont participé à la boum d'Halloween.
Les parents étaient conviés à se joindre aux enfants pour partager avec eux ce moment.

Les deux classes participent à un grand projet « Contes » avec l'intervention d'une conteuse professionnelle, Sylvenn Conan, tout au long de l'année. Elle vient dans les deux classes partager des moments privilégiés de contes, d'écoute et d'échange.



Les élèves sont très attentifs, et certains prévoient même des petites couvertures pour se mettre à l'aise...



Cette année encore, la neige a été au rendez-vous! Les élèves, bien équipés ont pu profiter des temps de récréation sous les flocons. Nous avons pu admirer de magnifiques bonhommes de neige.

Le jeudi 7 décembre, l'école a fêté l'anniversaire des 40 ans du « Club de la Joyeuse rencontre ».



La mairie, les anciens et le personnel de l'école se sont réunis autour d'un goûter offert par la mairie de Serre Nerpol. Les enfants ont accueilli les aînés en présentant une danse folk puis un chant intitulé

« Dans la nuit de l'Hiver ».

Ce moment intergénérationnel a été très apprécié par chacun.

En attendant les vacances, l'école vivra au rythme de Noël...

Le vendredi 15 décembre, une soirée de Noël organisée par le SOU des écoles fera danser petits et grands.

Le Père Noël (qui a appris que les enfants avaient été très sages...) a prévu de livrer ses cadeaux sur Serre Nerpol dans la matinée du jeudi 21 décembre. Ce même jour, les enfants partageront le repas de Noël avec Monsieur le maire et le personnel de l'école.

Les élèves et le personnel de l'école de Serre Nerpol vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année!!!



Les enseignantes, Laurence, Virginie, Stéphanie, les Atsem, Stéphanie, Cécile et les enfants

ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Découverte de la nature

Un jeudi après-midi, nous sommes parties en promenade comme les autres, mais dans un but particulier : nous allons découvrir la forêt, à l'occasion de la fabrication des crèches de Noël.

La Sœur nous sépara en trois groupes qui furent chacun accompagné d'une Sœur. Nous avons appris à reconnaître le lierre, le genêt, le houx, l'épinette, le charme et les différentes sortes de mousse. Notre groupe s'enfonça dans le bois situé derrière Notre-Dame Marie, que l'on nomme : « la petite Provence » car elle ressemble aux forêts du Sud de la France.

D'abord, nous nous sommes arrêtées au bord du chemin, où il y avait des châtaigniers couverts de lierre. C'était amusant de décrocher le lierre agrippé au tronc et ainsi, d'empêcher les arbres de mourir (car le lierre les étouffe). Bien souvent la tige nous ayons décroché une longueur qui puisse servir à quelque chose. Mais nous en avons aussi trouvé de très longues ; en quelques minutes, nous avons rempli un cageot que nous avons laissé au bord du chemin, dans l'intention de le reprendre au retour.

Arrivées au cœur du bois, Thérèse, Marie et moi, nous partîmes de notre côté pendant que les autres coupaient du houx. Nous avons marché un peu mais sans rien trouver de beau pour la crèche. Nous avons donc fait demi-tour pour rejoindre les autres qui ont eu plus de chance que nous.

De retour à l'école, nous avons rangé le houx et le lierre derrière l'appentis, prêts à être utilisés pour la fabrication des crèches de Noël. Nous attendons cet heureux moment avec impatience.

Sophie (14 ans), Bernadette (16 ans)



promenade
allons découvrir
Noël.

furent chacun
reconnaître le
différentes sortes
derrière Notre-
car elle

du chemin, où il
amusant de
les arbres de
cassait avant que

LA MAROQUINERIE

Deux samedi après-midi, Melle Yolaine nous a emmenées dans l'univers de la Maroquinerie. Un petit résumé de ces interventions, qui nous ont passionnées, vous mettra "l'eau à la bouche".

Le cuir est obtenu à partir des peaux de divers animaux : vaches, serpents, crocodiles, porcs, chèvres...

Voici les différentes étapes par lesquelles la peau va se transformer en cuir : après l'abattage, la peau est congelée ou salée afin d'être conservée. On procède ensuite à un déssalage qui est le travail de la rivière. Puis viennent l'écharnage et l'épilage qui consistent à ôter toutes les imperfections de la peau. Pour rendre la peau imputrescible et imperméable, on procède au tannage végétal, assouplie par le chimique ou organique de la peau. Dans l'étape du corroyage, la peau est dans lequel la graissage. Elle est étendue pour qu'elle sèche... Vient ensuite le travail de refente partie noble de la peau, la fleur, est séparée de la croûte (qui servira à la fabrication du « nubuc »). Enfin arrive la finition qui se décompose en trois étapes : la teinture du cuir, le graissage qui nourrit et la décoration (lisse, écailleuse, grainée...).



travail de la
imperfections de
tannage végétal,
assouplie par le
dans lequel la
fabrication du «
cuir, le graissage

Et maintenant, comment faire un sac ? Après le processus vu plus haut pour obtenir du cuir, voici les différents métiers qui participent à la fabrication d'un modèle. Tout d'abord, le styliste invente à l'aide d'un croquis. Le modéliste, quant à lui, fait la maquette et choisit avec le magasinier les peaux qui peuvent servir. Le coupeur choisit sur la peau les emplacements les plus adaptés aux parties du sac. Et, comme vous l'avez deviné..., il découpe les pièces du sac. Le teinturier entre en jeu. On procède alors au travail de parage (refendre le cuir dans l'épaisseur) et au travail d'assemblage. Les collaboratrices teignent la tranche des cuirs. Puis les pareuses affinent dans l'épaisseur (travail de refente) puis elles peuvent parer les bords des pièces découpées pour permettre le piquage. Et les piqueurs assemblent les pièces et pose les accessoires. En dernier lieu intervient la finition pour la vente, afin d'obtenir une esthétique parfaite.

Les vidéos projetées nous ont fait réaliser plus concrètement la difficulté et la beauté de tous ces métiers. Rien ne se fabrique tout seul. Nous attendons avec impatience la suite de ces interventions.

Jeanne (16 ans), Eloïse (15 ans), Hermine (18 ans), Lucie (11ans), Apolline (15 ans)

Triste histoire de Barbelette

Comme elle s'annonçait agréable, cette première promenade de du chaud soleil d'octobre ! Nous décidons d'aller en direction du terrain du

Nous partons, tous pleins d'entrain. Nous nous engageons dans le prolongement de la route, conduisant vers le bois du tir à l'arc. Nous parlons Arrivés vers le sommet de la côte, nous voyons une forme marron pendant Nous pensons que c'est peut être un lapin posé comme appât, mais en nous voyons que c'est un rapace. C'est un épervier ! Non, ce n'est pas comme une chouette.



l'année, illuminée tir à l'arc .

chemin, tout en montant. aux barbelés. approchant, nous cela, c'est plutôt

Pauvre petite chouette ! Elle est pendue par l'aile au barbelé mais elle a tout de même réussi avec ses belles, longues et fines pattes blanches à prendre appui sur le barbelé. Elle nous dévisage avec ses énormes yeux ronds. Nous sommes émerveillés : nous n'avions jamais vu de si près une chouette. Elle est toute douce et certains veulent même prendre des plumes ; mais la Sœur les empêche. La chouette se débat, car elle n'est pas habituée à tant de compagnie. La Sœur essaie de la dégager. Mais impossible de tirer, nous arracherions la peau ; impossible de démêler, elle s'est trop débattue. Les plumes et la peau se sont enchevêtrées sur les pics des barbelés. Nous décidons d'aller demander des ciseaux à une dame qui ramassait ses noix quand nous sommes passés tout à l'heure devant sa maison. Mais pour cela, il faut redescendre tout le chemin ! Nous prenons donc des bâtons pour installer la chouette confortablement sans qu'elle tombe.

Nous descendons tous ensemble demander des ciseaux. La dame remonte avec nous pour nous aider à dégager la chouette. Arrivés près d'elle, la Sœur coupe la peau et les plumes enchevêtrées sur le barbelé. Sans le vouloir, la Sœur coupe une veine, alors la chouette pique la dame avec son bec. On appuie sur la blessure pour arrêter le sang. Pendant cette triste opération, les garçons dégustent tranquillement leurs biscuits du goûter. Quelle indifférence ! Seul, Christoff aide la Sœur et la dame. Finalement, la chouette est dégagée. La Sœur décide de la ramener à Notre-Dame Marie.

En chemin, nous la caressons, nous la choyons tout en la plaignant. bercée par le rythme de la marche, elle s'endort dans les mains de la Sœur. Mais il faut lui donner un nom ! Cherchons bien... Puisque nous l'avons trouvée dans les barbelés, nous pourrions l'appeler Barbelette ! Tout le monde est d'accord et voilà notre chouette « baptisée ».

Arrivés à Notre-Dame Marie, nous désinfectons son aile. Elle se laisse faire comme si elle comprenait que nous la soignons. Nous la plaçons dans une caisse garnie de paille et avec de la nourriture, dans un petit réduit, à l'abri des chats. Mais rien à faire : ni le bon pâté pour chat, ni le reste de gigot du traiteur, ni la souris arrachée de la gueule de « Capucine », la chatte, ne la tentent.

Que lui manque-t-il ? L'air libre ? La forêt ? Finalement, les Sœurs décident de la déposer dans les bois. Un triste soir, nous l'emmenons dans le noir ; elle ouvre ses grands yeux ronds, peut-être pour la dernière fois. Nous sommes tous un peu tristes. Nous la déposons au pied d'un arbre, elle bascule en avant et n'a pas la force de se relever. Nous la relevons. Je la regarde bien, une dernière fois. Nous retournons, lentement, tristement à l'école.

Quelques jours après, le dimanche, nous passons par où nous l'avions abandonnée. Pas de chouette, pas de sang, pas de traces. Quelques vingts mètres plus loin, un tas de plumes nous fait comprendre qu'elle a terminé sa vie dans le ventre de quelque carnassier... Pauvre Barbelette. Une semaine plus tard, en face du tas de plumes, nous trouvons un tout petit os !

Tout ne peut pas finir bien ; cette histoire a une bien triste fin.

Christoff (12 ans), Nathan (13 ans)

LA MONDIALISATION en marche.... dans la trousse

!

Avez-vous déjà pensé qu'en ouvrant seulement votre trousse, vous pouviez voyager à travers le monde entier ?

Claire a voulu imiter Marco Polo en partant à la découverte de sa trousse, en commençant par un petit tour en Italie avec son taille-crayon "made in Italy".

Aussitôt, sur son appel, le monde entier jaillit de nos troussees ! Un stylo tunisien, une calculatrice chinoise, un typex japonais, un surligneur coréen, un stylo-plume taïwanais... et, au sommet de cette mondialisation, les colles venant d'Allemagne, de Corée, de Suisse, de France... Ah ! au milieu de tant d'exotisme, voilà le BIC français ! Les médailles qui décorent les troussees viennent de lieux divers comme de diverses régions de France : du Puy, du Mont St Michel, de Lourdes...! Les cartouches d'encre nous arrivent de Belgique et de France.

"Enfin, ma trousse est française" ... "Mais non, pas la mienne : elle vient de Chine" - "Et la mienne aussi..." - "La mienne aussi." - "Mais regardez : en voici une du pays, de la région même, faite par l'école ! "made in school !".

Et vous, qu'avez-vous dans votre trousse ? Regardez ! Le monde entier vous aide dans votre travail, et vous mène jusqu'au Bac, quelle universalisme ! Et si on se mettait à faire l'arbre généalogique des élèves, il y aurait bien des surprises.

Claire, Raphaëlle, Eloïse, Hermine...,



FOYER RURAL

Après un début d'année assez riche en événements, la seconde partie de l'année a été plus calme.

L'assemblée générale qui a eu lieu le vendredi 7 juillet, fut l'occasion de présenter un bilan moral et financier satisfaisant.

L'ensemble du bureau a été reconduit à savoir:

Président : Florent ROSTAING

Vice président : Cédric PERNA

Trésorière : Yolande CARLIN

Secrétaire : Marion CARDIS

Secrétaire Adjoint : Jacky MARTIN

Patrick GAGELIN a souhaité se mettre en retrait de l'association. Merci Patrick pour ton implication durant toutes ces années.

Le mois de novembre a été marqué par la disparition de notre ami Raphaël CORVEY BIRON. Connu et aimé de tous, Raphaël a longtemps œuvré au sein du foyer. Toujours présent et disponible pour les autres, sa gaieté, sa gentillesse et son humour nous manqueront beaucoup. Bien que moins présent ces derniers temps, il venait nous voir avec plaisir lors des différents événements que nous organisions.



Repose en paix l'ami !

Lors d'une récente réunion nous avons défini le planning prévisionnel 2018 (que nous vous confirmerons en janvier):

Samedi 17 février : Soirée Moules frites (sur réservation)

Dimanche 13 Mai : Marché de printemps

Vendredi 15 juin : feux de la Saint Jean

L'ensemble des membres du foyer se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour 2018.





ACCA de SERRE-NERPOL

La chasse du chevreuil à Serre-Nerpol

Le chevreuil ne suscite pas chez les chasseurs une passion aussi vive que le sanglier ou la bécasse. C'est sans doute lié au fait que ce petit cervidé est inféodé à un territoire, à un secteur, alors que la présence du furtif sanglier et de la mystérieuse bécasse demeure aléatoire. Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître que le chevreuil permet à l'équipe qui chasse le grand gibier en battue de se retrouver régulièrement et de passer d'agréables moments, à l'écoute des chiens.

Souvenirs, souvenirs

Aujourd'hui, l'association de chasse de Serre-Nerpol boucle une vingtaine de bracelets par saison. C'est une histoire de plus de trente-cinq ans, avec des attributions qui ont augmenté au fil du temps en raison de la bonne gestion de l'espèce sur notre commune.

Il ne s'agit pas ici de dresser un historique précis de la chasse du chevreuil à Serre-Nerpol, car les souvenirs de chacun sont vagues et sélectifs. Nous jetterons donc simplement un rapide coup d'œil dans le rétroviseur. Le chevreuil a été introduit chez nous au début des années 80, Jean-Marc Durand était alors président de la société de chasse. Il faudra attendre deux ans avant d'avoir une attribution. C'est Raymond David qui officiellement a prélevé le premier chevreuil à Serre-Nerpol. La battue se déroulait à Carnava et Raymond était placé dans le coteau qui surplombe la maison de Bernard Lambert. Il utilisait un fusil, comme tous les chasseurs de l'équipe, ce n'est que plus tard que les carabines firent une timide apparition, avant que l'emploi des armes rayées se généralise. Un chevreuil au tableau, à cette époque, c'était un exploit cynégétique. Une photo prise chez Jean-Marc Durand immortalise l'événement. Sur le cliché on reconnaît ; René et Marcel Belle, Jean-Marc et Pierre Durand, Martial et Raymond David, Jojo Matraire, Guy Giraud, Paul Veyret, Joseph Veyret, Bernard Caillat, Gabriel et Gérard Caillat, Bruno Vehier, Henri Monnet.



En ces temps « reculés », les chasseurs étaient « des sans abris » ! Faute de local, la préparation de la venaison s'effectuait suivant les circonstances chez les uns ou les autres.

Au chapitre des anecdotes ; le record de poids est détenu par Bruno Vehier avec un brocard de 32 kilos 500 tiré à l'entrée du Bosset, talonné par Maurice Lambert avec un brocard de 31 kilos 500 prélevé aux Bestiaires. Deux

chevreuils presque blancs ont été tirés, par Riri et Gilbert. Un coup de chapeau à un spécialiste du sanglier qui se reconnaîtra, et qui d'une balle, d'une seule, a réalisé un doublé

Au moment où ces lignes sont écrites, la saison 2017/2018 touche à sa fin! Les chasseurs disposent encore de quatre bracelets chevreuil, tous espèrent aller encore une ou deux fois au sanglier. C'est possible, car il y a du trafic, des indices de présence, des traces, dont celles d'un gros « solitaire ». Tout cela sera l'objet de discussions animées lors des prochaines agapes au local. Au menu figure de la fressure de chevreuil.

L'ACCA de Serre-Nerpol organise le dimanche 21 janvier 2018 sa traditionnelle « JOURNEE BOUDINS »

La Saumonée



En cette fin d'année, La Saumonée vous souhaite de passer d'agréables fêtes. Elle vous présente tous ses vœux pour l'année 2018, en espérant que celle-ci apporte un peu plus d'eau dans nos rivières afin de pouvoir effectuer plusieurs lâchers pour le plaisir de nos pêcheurs.

Le Président
Alain Mathevet



Club de la Joyeuse Rencontre

C'est sur une note festive que nous avons terminé nos réunions de l'année 2017, le mercredi 13 décembre avec la buche de Noël de Denise et le gâteau fourré aux abricots d'Yvette.



Décision fut prise ce jour de renouveler nos cartes avec Générations-Mouvements pour l'année 2018. Si d'autres « jeunes d'autrefois » veulent se joindre à nous, ils seront les bienvenus.

Le 23 novembre, dans notre salle de réunion bien chauffée, nos adhérents se sont réunis pour un succulent repas de fin d'année ou nous avons fêté les anniversaires des années se terminant par 7 ou par 2 : surprise une seule personne au compteur ! Daniel fut donc le roi de la journée avec ses 80 printemps. Ce fut une très belle journée où l'amitié a primé sur tout le reste. Car, dès le début de l'année, plusieurs suggestions d'animations étaient au programme. Mais voilà, Madame la chance n'était pas avec nous et durant plusieurs mois, nous avons connu les maladies et les hôpitaux.



Souvenez-vous. Le club de la Joyeuse Rencontre a été fondé en 1977 par les retraités de l'époque, que nous avons connus et estimés. Une pensée affectueuse pour tous nos amis disparus. Donc, depuis 40 ans, le club a connu de nombreux bons moments : sorties à la journée ou voyage de quelques jours ; repas et thé dansant ainsi que nos traditionnelles réunions des 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois.

Nous ne pouvions terminer cette année 2017 sans une petite fête de ces 40 ans. C'est sur une idée du conseil municipal, qu'un gâteau d'anniversaire nous a été offert le 7 décembre, avec la participation des enfants des écoles de la commune.

Dans la salle des fêtes aux tables bien garnies, les enfants souriants arrivèrent en compagnie de leurs maitresses avec danses et chants préparés par surprise. Leur gaité, leurs rires étaient un vrai bain de jouvence. Merci aux enfants et merci aux maitresses, tant d'amitié et de gentillesse nous ont vraiment touchés. Puis ce fut le partage du gros gâteau d'anniversaire, distribué par les organisateurs et aussi par

les enfants heureux de servir ces papis et mamies pour la fête de leur club et merci aussi pour leurs beaux dessins.



Merci à toutes les personnes dévouées de la commune, à Evelyne notre charmante secrétaire de mairie ainsi qu'à Gérard notre dévoué agent communal. La joyeuse rencontre souhaite à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année. Joyeux Noël et meilleurs vœux pour 2018.



Le Journal de Serre-Nerpol est édité par
la commune de Serre-Nerpol, Isère en 134 exemplaires
Directeur de Publication : Alain Rousset
Réalisé par : Michel Boutry, Mathilde Garnier, Thibaud Serrière,
Catherine Ageron, Evelyne Serrière
La partie associative et écoles par leurs représentants